



*Collège international*  
**Marie de France**

ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# ***Anglais intensif – 2015-2016***

**CM1 (4e année)**

**et en CM2 (5e année et dernière année du  
primaire)**

Ce projet a été élaboré grâce aux travaux :

- du département d'anglais du Collège international Marie de France,
- des équipes pédagogiques du 1er degré et de 6e du Collège international Marie de France,
- Madame White, professeur à l'Université Concordia (Montréal)

Qu'ils en soient remerciés.

Des textes et documents de référence :

- Charte de la langue française du Québec, dite loi 101,
- Loi d'orientation du 10 Juillet 1989 et les textes en découlant,
- Loi sur l'instruction publique du Québec et programme de formation de l'école québécoise, version approuvée – 2001,
- Cadre européen de référence pour les langues,
- Circulaire 2004 AEFÉ relative à la politique des langues dans les établissements français à l'étranger.
- Autorisation permanente de l'AEFE de proposer ce programme (février 2007).



- Années 60

Un nouveau modèle pour l'enseignement du français langue seconde est utilisé à St-Lambert. C'est « l'immersion »: l'enseignement de toutes les matières scolaires se fait en français, pour des élèves anglophones.

- 1977. le Québec adopte la Charte de la langue française.

L'enseignement dans les écoles françaises du Québec doit obligatoirement se faire en français. C'est la fin des programmes d'immersion pour l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles françaises.

- Fin des années 70.

Les commissions solaires réfléchissent à un autre modèle pour l'enseignement de l'anglais. C'est le début des premières classes d'anglais intensif au Québec, qui utilisent les mêmes méthodes intensives que celles utilisées pour enseigner le français aux immigrants du Québec.

Quelques 25 années plus tard, plusieurs milliers d'élèves sont inscrits chaque année dans les classes d'anglais intensif.

- **Préparer les élèves au bilinguisme français / anglais avec un dispositif comme l'anglais intensif, un moyen efficace d'y parvenir, au cours de la scolarité du primaire.**
- **Rendre les élèves fonctionnels dans la langue seconde, dans toutes les situations de la vie courante en exploitant un certain nombre de situations d'apprentissage.**
- **Permettre aux élèves non anglophones d'accéder au « monde anglophone » (télévision, amis, cinéma, clubs sportifs...) accélérant d'autant plus leurs connaissances et favorisant leur pratique de l'anglais dans la vie de tous les jours.**

## Trois facteurs caractérisent l'anglais intensif :

- L'augmentation de temps accordé à l'enseignement de l'anglais,
- La concentration du temps d'enseignement,
- L'enrichissement du programme d'anglais langue seconde.

Ce programme ne doit pas être confondu avec des programmes bilingues ou d'immersion.

Dans une classe d'anglais intensif, 50% du temps total et réel d'enseignement annuel est consacré à l'enseignement de l'anglais et 50 % du temps restant aux autres matières enseignées en français.

## Concrètement, il y a alternance entre :

- Une semaine d'enseignement régulier (partie « française »),
- Une semaine d'enrichissement en anglais (anglais langue seconde).

## **L'alternance une semaine / une semaine permet :**

- Des règles de vie très proches pour les deux parties du programme.
- Un maintien des efforts des élèves et un contact avec les deux enseignements durant toute l'année.
- Développement de l'autonomie, des méthodes de travail, de l'organisation de l'élève,
- Les élèves ont une salle de classe anglaise et une autre française, avec une décoration murale et des styles d'organisation différents.
- Une pratique pédagogique visant à établir un lien entre les deux enseignements.

**Quelques observations issues des études menées au Québec et confirmées par plusieurs années de pratique à Marie de France :**

**Les élèves :**

- **S'expriment mieux oralement et possèdent un vocabulaire plus varié, que les élèves des cours réguliers,**
- **Sont plus confiants en leur capacité à s'exprimer en anglais avec facilité et hésitent moins à prendre des risques,**
- **Recherchent des occasions d'utiliser la langue seconde en dehors du contexte scolaire,**
- **Démontrent une attitude plus favorable à l'égard de l'anglais,**
- **Sont plus disciplinés et plus autonomes...**

## Des critères d'admission pour assurer au mieux la réussite de chacun des élèves.

- Élèves non anglophones, ayant le goût de l'effort,
  - Elèves n'ayant pas de difficultés d'apprentissage,
  - Elèves ayant une bonne maîtrise de la langue française,
  - Enfants n'ayant pas de trouble du comportement et / ou de déficit de l'attention,
  - Enfants ayant une capacité de travail supplémentaire : temps de travail personnel plus important d'environ 40 minutes à 1 heure par jour pour la moyenne des élèves,
  - Implication importante de la famille.
- Incitation des parents à faire utiliser l'anglais par leur enfant :
    - télévision, films visionnés en anglais,
    - littérature en anglais, selon le niveau atteint au cours de l'année,
    - activités culturelles et sportives en langue anglaise...
  - Éviter le cumul avec des activités extras scolaires trop intensives ; l'enfant doit encore avoir du temps libre pour lui !
  - Manifestation d'intérêt de la part de l'enfant.

## Quelques exemples de compétences attendues :

- Peut suivre une conversation quotidienne si le/la partenaire s'exprime clairement, mais doit parfois lui demander de répéter certains mots ou expressions,
- Peut saisir les points principaux d'une émission de télévision sur des sujets familiers si le débit est relativement lent et clair,
- Peut comprendre les prises de position et les interviews d'un journal ou d'un magazine sur des thèmes ou des événements d'actualité et en saisit les arguments essentiels,
- Peut comprendre les informations les plus importantes dans des brochures d'information brèves et simples de la vie quotidienne,
- Peut commencer, soutenir et terminer une simple conversation en tête-à-tête sur un sujet familier ou d'intérêt personnel.

- Quels sont les avantages de ce programme quant au développement personnel de l'élève ?
- Si mon enfant est en anglais intensif en CM1, pourra-t-il poursuivre le même programme en CM2 ?
- Comment travaille l'enseignant de français avec celui d'anglais ?
- De quelle façon ce programme correspond-il au projet d'établissement ?
- En quoi l'implantation de ce programme correspond-il à la vocation internationale du Collège ?
- Comment les compétences de lecture et d'écriture apprises en français peuvent-elles être transférées dans la classe d'anglais intensif ?
- Comment les compétences en mathématiques peuvent-elles être réinvesties dans la classe d'anglais intensif ?

- Les élèves ne risquent-ils pas de perdre le bénéfice du programme en passant au secondaire ?
- Est-ce que le programme régulier sera respecté ?
- Pourquoi les enfants inscrits au programme d'anglais intensif ne peuvent pas suivre l'option italien en CM2 ?
- Comment se passera le choix des élèves retenus ?

## Quelques questions pour réfléchir avec votre enfant et vous aider à faire un choix.

### Questionnaire pour les enfants :

- Suis-je prêt(e) à être dans une classe où les disciplines scolaires sont enseignées en moins de temps parce qu'il y a plus de temps consacré à l'apprentissage de l'anglais ?
- Suis-je prêt(e) à fournir un effort plus important et à participer au maximum à toutes les activités de la classe ?
- Suis-je prêt(e) à faire tout mon possible pour pratiquer l'anglais autant à l'école qu'en dehors de l'école ou à la maison ?
- Est-ce que je m'inscris au cours d'anglais intensif pour faire plaisir à mes parents ? Parce que mon ami(e) s'inscrit ?

Quelques questions pour réfléchir avec votre enfant et vous aider à faire un choix.

## Questionnaire pour les parents :

- Mon enfant est-il suffisamment motivé pour fournir un effort lui permettant de réussir dans une classe où le temps consacré à l'apprentissage des autres disciplines scolaires est réduit de façon appréciable ?
- Suis-je prêt(e) à aider mon enfant dans les devoirs et leçons qu'il aura à faire en plus grande quantité ?
- Suis-je prêt(e) à encourager mon enfant et à soutenir sa motivation en tout temps ?
- Suis-je prêt(e), en dehors de considérations financières, à laisser mon enfant recevoir un correspondant ou à participer au voyage scolaire de fin d'année ?



*Collège international*  
**Marie de France**



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

***Merci de votre venue  
et de votre confiance.***